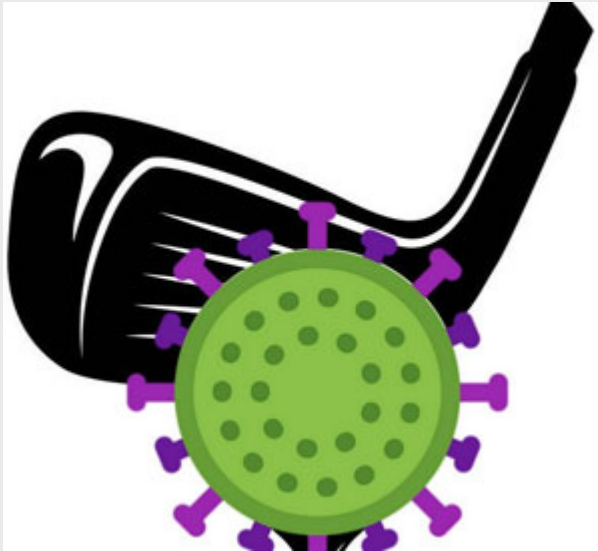


Covid-19, pas de compétitions amateurs



Alors que les joueurs et joueuses professionnels ont repris le cours de leur carrière sur les parcours du monde entier, les joueurs et joueuses amateurs sont interdits de compétitions depuis le 2ème confinement fin octobre.

Le directeur sportif de la FFGolf, Arnaud Bonardi, explique les raisons de cette interdiction et l'impact de l'évolution des conditions sanitaires sur la pratique compétitive en ce début d'année.

Comment s'organise la pratique compétitive à l'heure actuelle ?

Seules les épreuves professionnelles ou à destination de sportif de haut niveau sont possibles actuellement. Toutes les autres épreuves, individuelles ou par équipes, restent interdites jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, au sein des clubs, même si l'organisation de compétitions et d'animations sportives reste proscrite pour les joueurs majeurs, chaque golf peut organiser des compétitions, animations sportives ou encore le passage des drapeaux pour des joueurs mineurs mais uniquement pour les jeunes du même club.

Avez-vous une visibilité sur un retour à la

normale ?

Les perspectives sanitaires ne permettent pas d'envisager une reprise dans l'immédiat, ce qui est confirmé par le Ministère des sports que nous avons interrogé. Si les conditions sanitaires n'évoluent pas positivement, nous avons demandé aux ligues d'adopter le principe suivant : annonce de l'annulation ou report au plus tard à J-15 pour les épreuves régionales, les rencontres de différentes natures y compris les tournois interclubs hivernaux, les Grands Prix et autres épreuves similaires (ce qui correspond à la date de clôture des inscriptions pour ce type d'épreuves).

Pourquoi appliquer ce dispositif ?

Sans réelle visibilité sur la durée des contraintes interdisant actuellement la pratique compétitive, cette disposition vise à ne pas annuler « en bloc » toutes ces épreuves, dans l'espoir d'une évolution favorable du contexte sanitaire, qui permettrait leur maintien au calendrier. Pour le moment, il nous semblerait en effet contre-productif d'avoir à annuler des épreuves puis d'avoir à les reprogrammer dans l'urgence.

Qu'en est-il des épreuves du calendrier national ?

Au niveau des épreuves nationales, nous adopterons des principes similaires à savoir annoncer l'annulation ou le report de chaque

épreuve à M-1 ce qui est également conforme avec la clôture des inscriptions pour ces compétitions. Nous avons déjà mis en œuvre cette disposition en annonçant le report des Championnats de France individuels (ndlr : Coupes Ganay et Gaveau du 10 au 14 mars) aux joueuses et joueurs inscrits.

Pour le moment et jusqu'à nouvel ordre, les amateurs adultes fans de compétition doivent prendre leur mal en patience en attendant que les conditions sanitaires s'améliorent. Les jeunes quant à eux peuvent participer à des compétitions de clubs.